

## LA GESTION ET LE COÛT-VÉRITÉ DES DÉCHETS

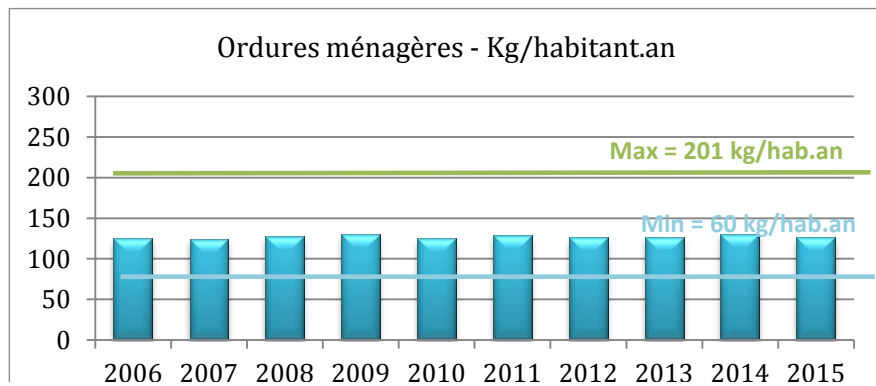
Commune : PEPINSTER Intercommunale : Intradel  
 Nombre d'habitants : 9.771

### 1. La production de déchets des ménages et leur gestion

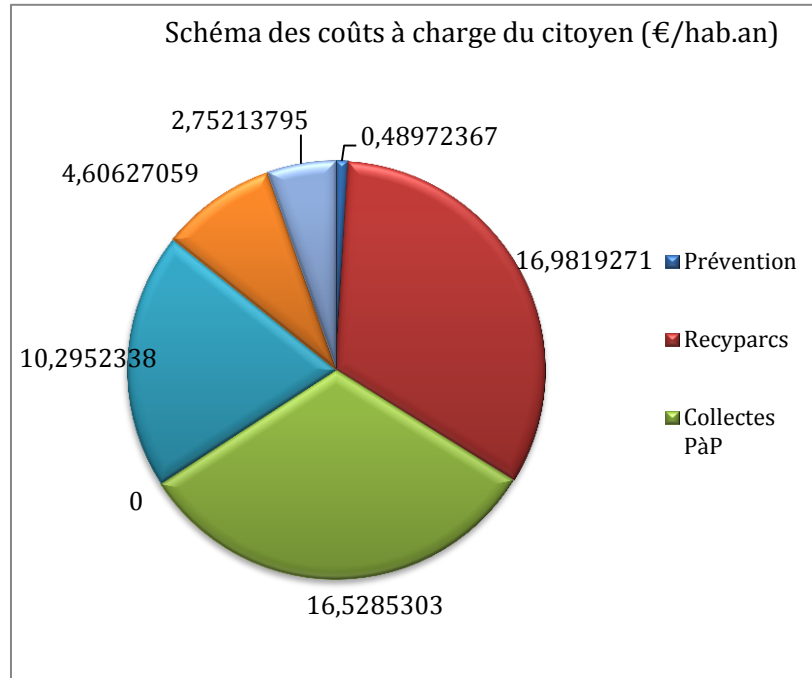
	Moyenne en RW kg/hab.an (1)	Moyenne dans votre commune kg/hab.an (2)	Service de collecte	Service de traitement
Ordures ménagères	146,44	125,74	Porte-à-porte	Valorisation énergétique
Organiques	13,71	0,00	-	-
Déchets verts	71,62	56,23	Recyparcs	Compostage
Encombrants	44,13	40,06	ecyparcs/Porte-à-por	Valorisation/enfouissement
Inertes	98,62	97,29	Recyparcs	Valorisation/enfouissement
Bois	32,21	25,30	Recyparcs	Valorisation
Papiers/cartons	53,35	53,13	ecyparcs/Porte-à-por	Recyclage/Valorisation
Verres	29,09	25,90	Recyparcs/Bulles	Recyclage/Valorisation
PMC	13,85	14,64	ecyparcs/Porte-à-por	Recyclage/Valorisation
Métaux	6,72	6,10	Recyparcs	Recyclage/Valorisation
DEEE	5,95	5,31	Recyparcs	Valorisation/Élimination
Autres (huiles, piles,...)	10,20	6,69	Recyparcs	Valorisation/Élimination
<b>TOTAL</b>	<b>525,88</b>	<b>456,38</b>		

(1) Chiffres 2014

(2) Ou de l'intercommunale si données manquantes



### 2. Le coût de vos déchets



### 3. Taxes régionales, provinciales et communales appliquées à la gestion des déchets

#### Région Wallonne

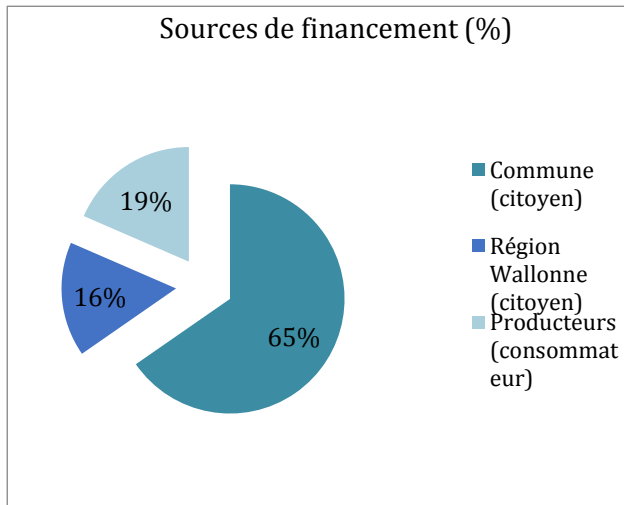
Enfouissement 77,30 €/tonne  
 Valorisation énergétique 11,25 €/tonne

#### Communes

Enfouissement 3,15 €/tonne  
 Valorisation énergétique 1,55 €/tonne

Le Coût-vérité est disponible en format réel et en couleur sur le site de l'Administration Communale ([http://www.pepinster.be/Comptabilite\\_recettes.html](http://www.pepinster.be/Comptabilite_recettes.html)) ou au service des Finances.

#### 4. Le financement de la gestion des déchets



#### 5. Description des services minimum et complémentaires de gestion des déchets ainsi que des taxes et redevances y afférentes

**Service minimum** : permet aux usagers de se débarrasser des ordures ménagères brutes de manière sélective.

- Collecte en porte à porte :
  - o OMB via le système de collecte de conteneurs à puce 1 X par semaine (min 6 levées par semestre)
  - o Papiers-Cartons et PMC 1 X toutes les 2 semaines
  - o Encombrants sur demande via l'ASBL RCYCL (gratuit pour les électroménagers)

**- Autres services :**

- o Collecte des vêtements via les bulles à vêtements (10 sites)
- o Collecte des verres via les bulles à verres
- o Fourniture de sacs poubelles (rues à sacs)
- o Fourniture de conteneurs à puce
- o Accès aux centres de regroupement de déchets ménagers (parcs à conteneurs)
- o Traitement des déchets collectés dans le cadre du service minimum

**Service complémentaire consiste en :**

- La collecte en porte à porte des sapins de Noël
- Les services correspondants de collecte et de traitement

#### 6. Comment réduire votre facture déchets ?

Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économies pour vous. Voici quelques conseils de prévention des déchets :

- Evitez le gaspillage des denrées alimentaires en accommodant les restes de repas ou en dressant une liste de courses pour éviter les achats superflus
- Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselle, piles,...)
- Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe,...)
- Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes
- Compostez à domicile vos déchets verts et organiques en vous entourant des conseils et informations nécessaires
- Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage
- Choisissez la dématérialisation, à savoir remplacer un bien par un service
- N'imprimez que lorsque c'est nécessaire et utilisez les fonctions recto-verso des copieuses et imprimantes

**Actions de prévention et de sensibilisation menées par votre intercommunale en 2015 :**

- Animations dans les écoles maternelles, primaires et secondaires
- Actions de sensibilisation dans les plaines de vacances
- Stand de sensibilisation à la prévention et au tri des déchets sur les marchés et autres événements communaux via le véhicule prévention
- Visites des installations (Uvélia, les recyparcs, le Centre d'Enfouissement Technique, SITEL, le centre de tri des PMC, le centre de compostage de Jeneffe)
- Mise à disposition de brochures de sensibilisation (compostage à domicile, guide du tri, gaspillage alimentaire, déchets spéciaux des ménages, un jardin sans déchets,...)
- Diffusion d'articles d'information dans le Parc'infos, trimestriel des recyparcs
- Diffusion de conseils, informations en matière de tri et de prévention des déchets sur la page facebook INTRADEL
- Mise à disposition sur [www.intradel.be](http://www.intradel.be) d'articles sur la prévention et le tri pour les bulletins communaux
- Réalisation d'affiches de sensibilisation à l'entrée des recyparcs
- Collecte de jouets, de livres et de vélos dans les recyparcs
- Calendriers des collectes et de prévention (distribution toutes-boîtes)
- Mise en place du tri sélectif lors de manifestations publiques (Solidaris Day, Francofolies de Spa, les ardentes, tempo color...)
- Action propreté : distribution de cendriers de poche
- Séances de sensibilisation à la prévention des déchets dans les écoles, cpas, fps,...
- Mise à disposition d'expositions itinérantes
- Action de sensibilisation au réemploi par la création d'un réseau de give-boxes sur le territoire d'INTRADEL
- Dans le cadre de la SERD, campagne de sensibilisation des commerces de proximité à la réduction des sacs plastiques jetables
- Création d'un livre de cuisine reprenant des idées de menus ainsi que tous les conseils et astuces pour éviter le gaspillage alimentaire.
- Fourniture de sacs réutilisables à nos communes
- Promotion de l'Astucier (dossier pédagogique axé sur la prévention des déchets) auprès des formations continues des enseignants

**Le Coût-vérité est disponible en format réel et en couleur sur le site de l'Administration Communale ([http://www.pepinster.be/Comptabilite\\_recettes.html](http://www.pepinster.be/Comptabilite_recettes.html)) ou au service des Finances.**